

Stratégie & Programme d'actions de développement durable

Pour un territoire vivant, résilient
et résolument durable.

Stratégie & cibles

Les autorités communales ont voté **une charte d'engagement politique ayant pour objectif de formaliser la vision et la stratégie de développement durable de la commune de Collonge-Bellerive**. La stratégie de développement durable définit les lignes directrices et la marche à suivre afin d'orienter les activités et le développement du territoire **vers un modèle qui concilie à la fois efficacité économique, responsabilité environnementale et solidarité sociale - piliers fondateurs du développement durable**.

3 Piliers

Effacité économique

Nous aspirons à un développement économique qui soit respectueux de l'environnement. Dans cette optique, nous nous sommes fixé l'objectif de promouvoir un développement sobre et résilient de nos activités et, dans le même temps, faire rayonner cette dynamique auprès des acteurs du territoire. Par ailleurs, nous nous engageons à soutenir activement la participation citoyenne et les initiatives locales en faveur du développement durable.



Responsabilité environnementale

Nous nous engageons à préserver notre environnement en réduisant notre empreinte carbone, en protégeant la biodiversité, ses écosystèmes et en adaptant nos pratiques aux effets du changement climatique. Pour ce faire, nous nous sommes fixés comme objectif de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de -50% et de valoriser la production d'énergies renouvelables de +40% d'ici 2030*. Par ailleurs, nous réitérons notre engagement en faveur de l'arborisation des espaces publics en visant une augmentation du taux de canopée de +5% d'ici à 2030.



Solidarité sociale

Nous reconnaissons l'importance de promouvoir la cohésion sociale et la solidarité. Nous nous engageons à promouvoir un territoire où chacun peut s'épanouir pleinement, où le droit pour chacun, d'accéder à des ressources et à des services de qualité pour satisfaire à ses besoins est privilégié.



→ Afin de concrétiser la stratégie de développement durable, le conseil administratif a conçu et adopté un programme d'actions. Ce dernier traduit de façon opérationnelle les objectifs cibles définis au préalable, au regard des 7 domaines clés du développement durable.

* Objectifs fixés par rapport aux données de l'année 2020.

Programme d'actions

Le programme d'actions est **l'outil de pilotage et d'accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable**. Ce dernier recueille une centaine d'actions réparties dans les 7 domaines clés du développement durable. Les lignes directrices et des exemples d'actions sont proposés pour chaque domaine.

Aménagement du territoire

Ligne directrice

Déployer une politique d'urbanisme dynamique et résiliente, en veillant à ce que les projets d'aménagement du territoire tendent vers la neutralité carbone.

Projets en cours / planifiés :

- Réaménagement et mise en valeur des espaces publics ;
- Stratégie d'évolution et de préservation de la zone villas ;
- Développement des équipements sportifs publics.

Économie & finances

Ligne directrice

Déployer une politique en faveur d'une économie durable, créatrice de ressources.

Projets en cours / planifiés :

- Votation des budgets nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions ;
- Soutien d'associations genevoises, actives dans le développement durable ;
- Organisation d'une journée dédiée aux entreprises.

Espaces naturels & biodiversité

Ligne directrice

Concilier le développement des activités locales avec le maintien des espaces naturels, de la biodiversité et des services écosystémiques.

Projets en cours / planifiés :

- Poursuite des projets en lien avec la protection, la gestion et l'aménagement des bassins versants hydrologiques ;
- Réhabilitation des espaces naturels de manière à renforcer la biodiversité sur l'ensemble du territoire ;
- Initiation d'un projet pour la protection la petite faune locale.

Santé & social

Ligne directrice

Soutenir une politique exemplaire en faveur de la santé et du bien-être des citoyens.

Projets en cours / planifiés :

- Mise en œuvre de mesures de protection de la population face aux enjeux climatiques ;
- Adoption d'un plan canicule ;
- Déploiement et exploration de projets d'îlots de fraîcheur en zone urbaine.

Déchets & sobriété

Ligne directrice

Soutenir une politique de sobriété et de circularité en matière de consommation et réduire significativement la production des déchets sur le territoire.

Projets en cours / planifiés :

- Construction de nouveaux points de récupération ;
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès de citoyens en lien avec l'économie circulaire et le zéro déchet ;
- Accompagnement à la sobriété des entreprises.

Énergie & bâtiments

Ligne directrice

Tendre vers un territoire à énergie positive avec pour objectif, la réduction des besoins en énergie et l'augmentation des capacités locales de production d'énergies renouvelables.

Projets en cours / planifiés :

- Rénovation énergétique du patrimoine communal ;
- Installation de centrales solaires photovoltaïques sur divers bâtiments du patrimoine communal ;
- Accompagnement des propriétaires, des locataires et des entreprises à la transition énergétique.

Mobilité

Ligne directrice

Développer un réseau routier et des infrastructures publiques exemplaires et favoriser le transfert vers une mobilité locale vertueuse.

Projets en cours / planifiés :

- Développement d'infrastructures publiques de mobilité douce et d'électromobilité ;
- Soutien à la création d'une traversée lacustre entre les deux rives - Voie Bleue ;
- Mise en place de dispositifs en vue d'améliorer la sécurité et le confort des piétons.

→ **Le programme d'actions sera mis à jour dans le temps, au gré des nécessités et des exigences.**

Objectifs cibles 2030



Neutralité CO₂

-50% émissions de CO₂

+40 % production d'énergies renouvelables



Économie H₂O

- 20% consommation d'eau



Zéro déchet

- 25% déchets incinérés

65% déchets valorisés



Biodiversité

+ 5% taux de canopée

→ Un rapport de développement durable sera réalisé chaque année. Ce travail permettra non seulement d'identifier les succès, mais aussi de proposer des révisions et des mesures d'ajustement du programme d'actions. Ce rapport sera communiqué et partagé auprès des citoyens et des acteurs du territoire.



COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE

Commune **Durable**